

# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET SESSION 2018

## FRANÇAIS Dictée

### Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 20 mn

10 points

*Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation*

L'utilisation du dictionnaire est interdite.

## **Dictée (10 points – 20 minutes)**

**Lors de la dictée, on procédera successivement :**

- 1. à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte,**
- 2. à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons,**
- 3. à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.**

**On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.**

**On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte, ils en seront avertis avant cette relecture.**

**Avant de commencer la dictée, on inscrira au tableau de manière lisible :**

**D'après Thomas B. Reverdy, *Il était une ville*, 2015.**

Des rafales, filant au ras du sol, couchaient les herbes hautes en dessinant des plis sombres dans le pré, transformant l'étendue de foin blanchi par l'été en un tissu moiré.

Le soleil couchant baignait la plaine d'une lumière jaune et sauvage, rasant le sol, allongeant démesurément les ombres des nuages épais couleur d'ardoise, venus du nord, qui s'amoncelaient.

d'après Thomas B. Reverdy, *Il était une ville*, 2015.